Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GPN

# Option : Gestion et protection de la nature

**Session 2013** • Code sujet : **2013-BTS143-RPL-ME** • Durée : **3 heures 30**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. La colline de Montabo dans le territoire de l'île de Cayenne** (5 questions) **Page 3**

**2. L'aménagement du sentier de Montabo** (5 questions) **Page 6**

**3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

**Sujet officiel (PDF) :** https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2013/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

# 1. La colline de Montabo dans le territoire de l'île de Cayenne

Le territoire de l'île de Cayenne associe des paysages, des milieux naturels et un patrimoine culturel remarquables, mais subit une urbanisation importante et une pression croissante sur ses espaces naturels. La partie étudie les enjeux de protection et de développement local autour de Montabo, ainsi que les rôles des acteurs du site.

### Le territoire de l'île de Cayenne

**Question 1.1. À partir des documents et de vos connaissances, présentez de manière structurée et développée le contexte géographique, historique, culturel et économique du territoire.**

**Géographie :** l'île de Cayenne est une presqu'île guyanaise bordée par le Mahury, le Cayenne et la rivière du Tour de l'île. Rare affleurement rocheux de la côte amazonienne, elle associe plages, mangroves, zones humides, collines boisées et littoral. À Montabo, la forêt tropicale rejoint directement l'océan.
**Histoire et culture :** les polissoirs attestent une occupation amérindienne ancienne. La toponymie kali'na, les cultures coloniales, l'esclavage et les anciennes carrières ont marqué le territoire.
**Économie et société :** Cayenne concentre des fonctions administratives et commerciales, l'aéroport et le port de Dégrad-des-Cannes. Sa population est passée de 24 518 habitants en 1967 à 57 643 en 2008, accentuant la pression urbaine.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un territoire littoral, naturel et culturellement riche, structuré par Cayenne, mais soumis à une forte croissance urbaine.

**Question 1.2. Dégagez les enjeux du territoire concernant, d'une part, la protection et la valorisation de la nature et, d'autre part, le projet de développement local. Précisez les acteurs impliqués.**

| Enjeu | Constat et objectif | Acteurs concernés |
|---|---|---|
| Nature et paysages | Préserver les forêts, mangroves, zones humides, espèces remarquables et continuités écologiques face à l'étalement urbain et au morcellement. | Conservatoire du littoral, commune, ONF, IRD, services de l'État, associations. |
| Développement local | Valoriser le littoral, faciliter la découverte et les loisirs, soutenir l'attractivité touristique et préserver l'identité paysagère. | Commune, collectivités, habitants, usagers, associations et acteurs touristiques. |

Le sentier peut relier les espaces littoraux et offrir un lieu de découverte, mais l'accueil doit être organisé pour ne pas fragiliser les habitats. Propriétaire, gestionnaire, scientifiques, associations et usagers doivent donc concilier protection, fréquentation et retombées locales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Protéger les milieux tout en valorisant le littoral par un accueil maîtrisé et une action concertée des acteurs locaux.

**Question 1.3. Expliquez en quoi les Atlas du paysage départementaux ou régionaux et leur approche paysagère contribuent au pilotage et à la bonne gouvernance du territoire.**

L'Atlas du paysage établit un diagnostic partagé des unités paysagères, de leurs caractéristiques, de leurs atouts et de leurs fragilités. À Cayenne, il met en évidence à la fois les espaces naturels accessibles et les risques d'étalement urbain, de morcellement et de banalisation des identités paysagères. Cette lecture d'ensemble aide les élus et les services à définir des objectifs communs, à comparer les options d'aménagement et à intégrer le paysage aux projets et documents de planification. Partagé avec les collectivités, les services de l'État, les habitants et les acteurs économiques, il renforce la concertation, la cohérence des décisions et le suivi des évolutions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'Atlas partage le diagnostic paysager, guide les choix d'aménagement et soutient la concertation et le suivi territorial.

## Le site de la colline de Montabo

**Question 2.1. Expliquez en quoi la valorisation du site de Montabo participe à sa protection. Présentez et argumentez les avantages et les inconvénients de cette valorisation pour la conservation du site.**

Le sentier participe à la protection de Montabo en canalisant les déplacements et en faisant découvrir la valeur écologique et historique du site. L'accueil et la surveillance assurés par les gardes communaux peuvent prévenir les atteintes aux milieux. La fréquentation répond notamment à l'intérêt pour la qualité biologique et paysagère, citée par 29 % des visiteurs.

- **Avantages :** sensibilisation, appropriation du site par les habitants, surveillance et soutien à la protection d'un espace naturel encerclé par l'urbanisation.
- **Risques :** piétinement, érosion, déchets et dérangement de la faune, surtout si les visiteurs quittent le chemin ou si la fréquentation devient excessive.

La conservation suppose donc un tracé respecté, une information adaptée, un entretien et un suivi des milieux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sentier canalise les visiteurs et sensibilise le public, mais sa fréquentation doit être maîtrisée pour éviter les dégradations.

**Question 2.2. Identifiez les acteurs institutionnels impliqués dans la gestion du sentier, en distinguant ceux qui réalisent directement cette gestion des autres acteurs concernés. Pour chacun, développez sa logique et précisez son rôle ou la manière dont il doit être pris en compte et associé à l'aménagement et au développement d'un sentier de découverte. Structurez et développez votre présentation.**

1. **Gestion et réalisation :** le Conservatoire du littoral est propriétaire et porte la protection foncière ; la commune de Cayenne est gestionnaire, assure l'accueil et mobilise les gardes. L'ONF a réalisé le sentier et apporte une expertise forestière. L'IRD, présent sur le site, contribue à la veille écologique.

2. **Expertise et concertation :** le comité consultatif associe notamment la DDE pour les aspects techniques, le BRGM pour les questions géologiques, l'ABF pour le patrimoine, les associations de protection de la nature et les ONG. L'ONCFS apporte son expertise sur la faune.
3. Le Conseil général, le rectorat, les associations culturelles et sportives, ainsi que les habitants et visiteurs, doivent être associés pour tenir compte des usages, des besoins éducatifs, de l'accessibilité et des règles de fréquentation. Le comité exécutif articule les décisions du propriétaire et du gestionnaire avec ces contributions.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Le Conservatoire est propriétaire, la commune gestionnaire et l'ONF réalisateur du sentier. Les experts, associations, collectivités et usagers contribuent aux décisions et au suivi.

## 2. L’aménagement du sentier de Montabo

Le projet de sentier, commandé par le Conservatoire du littoral, est au stade de l’Avant-Projet Sommaire. La commune de Cayenne souhaite proposer un outil pédagogique, favoriser le tourisme et permettre aux habitants de se réapproprier le littoral, tout en conciliant aménagement, protection des milieux et participation des acteurs.

**Question 1. Détaillez le statut, les compétences et les objectifs du Conservatoire du littoral, porteur du projet.**

Le Conservatoire de l’espace littoral et des rivages lacustres est un établissement public de l’État à caractère administratif, créé en 1975 et placé sous la tutelle du ministère chargé de l’environnement. Il protège durablement les espaces littoraux remarquables, notamment par l’acquisition foncière. Il peut ensuite confier leur gestion à une collectivité ou à une association, tout en en restant propriétaire.

À Montabo, il a acquis 21 hectares en 2006. La commune de Cayenne en est la gestionnaire. L’objectif est de préserver les milieux et les paysages tout en organisant un accueil du public compatible avec leur conservation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Établissement public de l’État, le Conservatoire acquiert et protège les espaces littoraux. À Montabo, il est propriétaire ; la commune de Cayenne assure la gestion.

**Question 2. En tant que technicien ou technicienne environnement de la commune de Cayenne participant à la rédaction du cahier des charges, indiquez les éléments à y faire figurer et précisez les objectifs assignés à cet Avant-Projet Sommaire.**

| Éléments du cahier des charges | Objectifs de l’APS |
|---|---|
| Diagnostic écologique, paysager, historique et foncier ; inventaire des usages et de la fréquentation | Définir un programme et comparer des variantes de tracé |
| Publics visés, accessibilité, sécurité, équipements et médiation | Adapter l’accueil et la découverte aux usagers |
| Contraintes réglementaires et techniques, coûts, calendrier, entretien | Vérifier la faisabilité et estimer le coût du projet |
| Concertation et indicateurs de suivi | Concilier aménagement et préservation |

L’APS doit prendre en compte la forêt, la mangrove, les zones humides, les espèces protégées, les vestiges et les accès existants. Il précise les principes d’aménagement sans remplacer les études détaillées ni les autorisations nécessaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’APS définit et chiffre un projet réalisable, concerté et adapté aux milieux, aux usagers et aux contraintes du site.

**Question 3. Rappelez le cadre réglementaire à prendre en compte pour réaliser le sentier, compte tenu du contexte territorial. Identifiez les enjeux du projet en distinguant les enjeux techniques de ceux liés au développement durable.**

Le projet doit respecter la loi Littoral et les règles d'urbanisme applicables à Cayenne. Le site est inscrit et comprend une ZNIEFF de type I : l'inscription implique des formalités préalables pour certains travaux, tandis que la ZNIEFF signale un intérêt écologique sans constituer, à elle seule, une protection réglementaire. Les espèces végétales protégées doivent être préservées ; les incidences sur les zones humides et le milieu aquatique sont à examiner au titre de la réglementation sur l'eau. Les autorisations et évaluations requises dépendront des travaux envisagés.

- **Enjeux techniques :** stabilité et drainage du chemin, pentes, passerelles, érosion, accès et sécurité.
- **Développement durable :** limiter l'emprise et le dérangement, préserver les habitats, informer le public et anticiper l'entretien.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter les règles littorales, d'urbanisme, des sites, des espèces et de l'eau ; concevoir un sentier sûr, sobre et compatible avec la conservation.

**Question 4. Argumentez pour expliquer comment, pourquoi et à quels moments des différentes étapes de l'étude vous organisez des concertations et des médiations avec les acteurs impliqués dans la gestion du sentier et ses usagers.**

1. **Au diagnostic :** associer le Conservatoire, la commune, l'ONF, l'IRD et les experts afin de repérer les milieux sensibles, les contraintes, les usages et les accès.
2. **Pour élaborer les variantes :** consulter les comités exécutif et consultatif, les associations, les services compétents et les usagers. Le schéma de gestion identifie notamment l'ONCFS, le Conseil général, le rectorat et les associations culturelles et sportives comme acteurs à associer.
3. **Avant la décision, puis pendant et après les travaux :** présenter les options et leurs impacts, recueillir les observations, expliquer les arbitrages, informer sur le chantier et suivre les usages et les effets sur les milieux.

Une concertation accessible aux différentes communautés fréquentant le site aide à prévenir les conflits et à adapter l'accueil aux attentes exprimées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Associer gestionnaires, experts, associations et usagers au diagnostic, aux variantes et à la décision, puis informer et suivre les effets des travaux.

**Question 5. Proposez des pistes de financement pour ce projet et justifiez-les.**

Le Conservatoire du littoral, commanditaire et propriétaire, et la commune de Cayenne, gestionnaire, peuvent financer les études et les aménagements. Le montage peut être complété par des aides de l'État, de la Région Guyane et du Département de Guyane, ainsi que par des fonds européens, notamment le FEDER, pour la

protection des milieux, l’aménagement durable et la valorisation touristique. Des partenariats ou mécénats peuvent contribuer aux supports pédagogiques. Il faut distinguer les coûts d’étude, de travaux et d’entretien, puis prévoir les moyens nécessaires à la gestion dans la durée.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Combiner les financements du Conservatoire et de la commune avec des aides de l’État, de la Région, du Département et du FEDER.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

**Bilan de l'épreuve :** L'épreuve E5 du BTSA Gestion et protection de la nature, session de remplacement 2013 en Métropole, porte le code 2013-BTS143-RPL-ME et dure 3 heures 30 ; aucun coefficient n'est imprimé. Elle étudie l'île de Cayenne et l'aménagement du sentier de Montabo. Les compétences évaluées portent sur l'analyse territoriale, la conservation des milieux, la conduite de projet, la concertation et le financement.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Montabo associe forêt tropicale, littoral rocheux, mangrove et vasières, dans un environnement urbain en expansion.
- Le Conservatoire du littoral acquiert des terrains et les confie en gestion à une collectivité ou une association.
- Pour le site de Montabo, le Conservatoire du littoral est propriétaire et la commune de Cayenne est gestionnaire.
- L'Avant-Projet Sommaire précise les principes d'aménagement et les objectifs avant la conception détaillée du projet.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Structurez le contexte territorial en distinguant les dimensions géographique, historique, culturelle et économique.
- Mettez en balance les bénéfices de l'accueil du public et les risques de perturbation des milieux.
- Distinguez les acteurs de gestion directe des acteurs d'expertise, de consultation et de représentation des usagers.
- Reliez les propositions d'aménagement aux enjeux réglementaires, techniques, écologiques et sociaux.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment analyser les enjeux du sentier sans opposer systématiquement protection et fréquentation ?**

Présentez les objectifs d'accueil, de découverte et de pédagogie, puis les pressions possibles sur les habitats et les espèces. Proposez des mesures conciliant ces objectifs, comme un itinéraire balisé, l'information des visiteurs, la surveillance et le suivi de la fréquentation.

**Q : Comment distinguer les rôles du Conservatoire du littoral et de la commune ?**

Pour le site de Montabo, le Conservatoire du littoral est propriétaire et la commune de Cayenne est gestionnaire. L'Office national des forêts a réalisé le sentier ; d'autres organismes apportent une expertise ou représentent les usagers.

**Q : Comment répartir son temps entre les deux parties ?**

La première partie vaut 12 points et la deuxième 8 points. Répartissez le temps en conséquence, sans négliger la lecture des documents, l'élaboration d'un plan et la relecture. La durée totale est de 3 heures 30.

**Q : Le sujet fournit-il un coefficient ou un barème détaillé par critère ?**

Aucun coefficient n'est imprimé. Les points sont indiqués pour chaque question : ils totalisent 12 points pour la première partie et 8 pour la deuxième. Le sujet ne fournit pas de barème détaillé par critère.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2013/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2013 - 1-Sujet.pdf
**Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.